

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 28 mai 2020

Etaient présents : Tous les membres en fonction

En préambule, le Maire, M. Serge BAESLER informe la nouvelle assemblée des différents travaux et dossiers en cours (église, salle des fêtes, masques).

Il souhaite tous ses vœux de réussite à la nouvelle équipe municipale dans le contexte sanitaire difficile actuel.

Puis, il procède à l'ouverture de la séance.

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Serge BAESLER, Maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

ELECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres du conseil municipal, M. Dominique MARZIN a pris la présidence de l'assemblée pour l'élection du Maire.

Monsieur Sébastien FRECHARD a été élu Maire au premier tour de scrutin.

Il prend la présidence de la présente séance.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Après l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du Maire, les élus, en vertu de l'article L 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, fixent à deux le nombre d'adjoint à élire.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Monsieur Fabrice FOECHTERLE a été élu 1^{er} adjoint au premier tour de scrutin.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Madame Karin ULSAS a été élue 2^{ème} adjoint au premier tour de scrutin.

INDEMNITES DE FONCTION

Le Conseil Municipal décide d'allouer au Maire et à chacun des 2 adjoints une indemnité de fonction calculée au taux maximal fixé par décret, en fonction du chiffre de la population totale.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU

Conformément à la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 le nouveau maire fait la lecture de la charte de l' élu local. Il communique un exemplaire de cette charte à chaque conseiller.

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux remercient la population de la confiance témoignée lors des élections municipales du 15 mars 2020. Ils se donneront les moyens d'être à la hauteur de la mission qui leur est confiée.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 4 juin 2020 à 19h30 à la salle du Père Norbert (pour des raisons de sécurité sanitaire).

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance.

Le Maire :

Sébastien FRECHARD